



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

La rupture de la croissance française

Paul Dubois

Citer ce document / Cite this document :

Dubois Paul. La rupture de la croissance française. In: Économie rurale. N°138, 1980. pp. 5-15;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1980.2714>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1980_num_138_1_2714

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

From 1974 on, economic growth in France is only 3 % per year. This is half the rate of the past. Meanwhile the inflation rate has doubled. This shift is not due to an exhaustion of the dynamism of the physical factors of growth. On the contrary, it is the weakening of the expansion which explains the slowing down of productivity. The shift is no more attributable to the choking of a demand getting close to saturation after thirty years of rapid progress of material living standard. On the contrary the demand is limited by the induced effects of stagflation, and also by the balance of payments constraint : the increase of the oil bill and the slowing down of the economic growth in our commercial partner countries has set up an external constraint and has marked the bounds of our growth capabilities.

Résumé

Depuis 1974, l'expansion française n'est plus que de 3 % par an, deux fois plus faible que par le passé, alors que l'inflation a été presque doublée. Cette rupture n'est pas imputable à un épuisement du dynamisme des facteurs physiques de la croissance. Au contraire, c'est l'affaiblissement de l'expansion qui explique celui de la productivité. La rupture n'est pas non plus explicable par l'essoufflement d'une demande qui commencerait d'être saturée après trente ans de vive progression des niveaux de vie matériels. En revanche la demande est limitée par des enchaînements stagflationnistes, ainsi que par la contrainte d'équilibre extérieur : l'accroissement de la facture pétrolière et l'affaiblissement de la croissance de nos partenaires commerciaux limitent, par le jeu de cette contrainte, nos possibilités d'expansion.



LA RUPTURE DE LA CROISSANCE FRANÇAISE

Paul DUBOIS

Directeur des Synthèses économiques à l'INSEE

Depuis 1974, l'expansion française n'est plus que de 3 % par an, deux fois plus faible que par le passé, alors que l'inflation a été presque doublée. Cette rupture n'est pas imputable à un épuisement du dynamisme des facteurs physiques de la croissance. Au contraire, c'est l'affaiblissement de l'expansion qui explique celui de la productivité. La rupture n'est pas non plus explicable par l'essoufflement d'une demande qui commencerait d'être saturée après trente ans de vive progression des niveaux de vie matériels. En revanche la demande est limitée par des enchaînements stagflationnistes, ainsi que par la contrainte d'équilibre extérieur : l'accroissement de la facture pétrolière et l'affaiblissement de la croissance de nos partenaires commerciaux limitent, par le jeu de cette contrainte, nos possibilités d'expansion.

THE SHIFT OF GROWTH IN FRANCE



From 1974 on, economic growth in France is only 3 % per year. This is half the rate of the past. Meanwhile the inflation rate has doubled. This shift is not due to an exhaustion of the dynamism of the physical factors of growth. On the contrary, it is the weakening of the expansion which explains the slowing down of productivity. The shift is no more attributable to the choking of a demand getting close to saturation after thirty years of rapid progress of material living standard. On the contrary the demand is limited by the induced effects of stagflation, and also by the balance of payments constraint : the increase of the oil bill and the slowing down of the economic growth in our commercial partner countries has set up an external constraint and has marked the bounds of our growth capabilities.

L'économie française, comme l'économie internationale, a connu une rupture en 1974. Notre objet est de mettre en évidence, de façon quantitative, les principales caractéristiques de cette rupture, afin de nourrir une réflexion sur ses causes.

Après avoir brièvement caractérisé l'importance de la rupture, nous analyserons successivement l'offre, puis la demande et les revenus. Une interrogation principale guidera l'étude de l'offre : dans quelle mesure la cassure de l'expansion depuis 1974 est-elle liée à un essoufflement du dynamisme des facteurs physiques de la croissance ? Nous nous demanderons ensuite si la rupture peut être imputée à un affaiblissement de la demande. Les éléments de réponse à ces questions, fort importantes pour le débat de politique économique, nous permettront

alors, en conclusion, de mieux cerner la question du diagnostic de la "crise".

Nous opposerons deux périodes : d'une part les années 1963 à 1973, représentatives des tendances "avant crise" ; d'autre part, les années 1974 à 1978, sur lesquelles seront appréciées les tendances "depuis crise". Les années 1963 et 1973 sont conjoncturellement comparables. Ce sont des années de "boom". Nous pourrons ainsi considérer que les évolutions moyennes entre 1963 et 1973 sont bien représentatives d'une "tendance à moyen terme" et ne sont pas affectées par des différences de singularités conjoncturelles. Nous introduisons en outre, parfois, une coupure en 1969, autre année de boom durant la période 1963-1973. Trois périodes pourront alors être comparées : 1963-1969 ; 1969-1973 et 1973-1978.

I - UNE RUPTURE MAJEURE

L'importance de la rupture dans les tendances d'évolution de l'économie française peut être appréciée de façon simple à partir de deux variables essentielles : le taux de croissance et le taux d'inflation. L'Europe, les Etats-Unis, le Japon connaissent une rupture analogue à celle qui affecte la France.

Expansion divisée par deux et devenue irrégulière

Le taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut marchand à prix constants passe, en France, de 5,8 % entre 1963 et 1973 (5,7 % de 1963 à 1969, 5,9 % de 1969 à 1973) à 3 % entre 1973 et 1978. Cette expansion ralentie est aussi nettement plus irrégulière (voir graphique 1).

Le taux de croissance correspondant de nos principaux partenaires commerciaux passe, de son côté, de 4,7 % entre 1963 et 1973 à 2,2 % entre 1973 et 1978.

La France bénéficie constamment d'une différentielle de croissance positive par rapport à ses principaux partenaires (tableau 1). L'écart mesuré à partir du p.i.b. marchand français, est de : 0,8 point de taux de croissance entre 1963 et 1969 ; 1,5 point entre 1969 et 1973 ; 0,8 point entre 1973 et 1978. Ainsi la rupture de 1974 n'a pas modifié l'avantage relatif de croissance de notre pays, si on l'apprécie par rapport aux années 1963-1969 et non par rapport aux années 1969-1973 qui ont été exceptionnelles, la France n'ayant pas connu un ralentissement en 1971-1972 comme nos partenaires.

Tableau 1. — Expansion comparée en France et à l'étranger (en % par an)

	1963 à 1969	1969 à 1973	1973 à 1978
France (pib marchand)	5,7	5,9	3,0
Etranger	4,9	4,4	2,2
Ecart France-Etranger	0,8	1,5	0,8

La rupture dans l'expansion affecte toutes les activités économiques. Mais elle est la plus forte dans l'industrie et la plus faible dans les activités tertiaires, comme le montre le tableau 2.

Tableau 2. — Evolution du volume (en F 70) de la valeur ajoutée (en % par an)

	1963 à 1973	1973 à 1978
Agriculture	2,1	— 1,1
Industrie manufacturière (1)	7,2	2,5
Tertiaire marchand (2)	5,1	3,3
Ensemble branches marchandes non agricoles (3)	6,0	2,8
Produit intérieur brut marchand (pib)	5,8	3,0

(1) Branches U 04 à U 06 de la comptabilité nationale : biens intermédiaires, biens d'équipement, biens de consommation (hors industries agro-alimentaires)

(2) Branches U 08 à U 10 : transports et télécommunications, services marchands, commerce (hors services de logement et services rendus par les organismes financiers).

(3) Branches U 02 à U 10 : branches marchandes non agricoles, hors services de logement et services financiers.

Inflation presque doublée

Une deuxième caractéristique essentielle de la rupture de 1974 est l'accélération de l'inflation. Celle-ci se nourrit du quadruplement du prix du pétrole survenu fin 1973 ainsi que des fortes hausses des prix des autres matières premières en 1973. Le phénomène est commun aux économies occidentales.

Mais la hausse des matières premières n'est pas la seule explication de cette accélération. D'ailleurs 1974 n'en marque pas le début. Celui-ci peut en être daté à 1969. Le tableau 3 met bien en évidence les étapes. Ce tableau illustre aussi la plus grande propension de la France à l'inflation.

Tableau 3. — Hausse comparée des prix en France et à l'étranger (en % par an)

	1963 à 1969	1969 à 1973	1973 à 1978
France	3,8	5,9	10,8
Etranger	3,2	5,9	9,5
Ecart France-Etranger	0,6	—	1,3

Source : Indicateurs du VII^e Plan. Prix de détail. Pour l'étranger : moyenne pondérée de l'évolution des prix de nos 6 principaux partenaires commerciaux.

II - LE DYNAMISME DES FACTEURS PHYSIQUES DE LA CROISSANCE S'EST-IL ESSOUFFLÉ ?

Cette interrogation nous conduira à examiner successivement l'évolution de la force de travail, de la productivité du travail, de l'investissement et du capital et, enfin, de la productivité globale des facteurs.

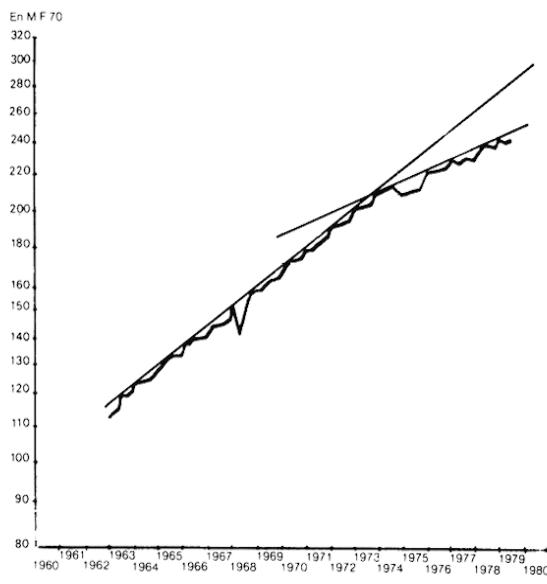
Les ressources en main-d'œuvre s'accroissent à un rythme accru...

Entre les recensements de 1962 et 1968, la population active s'accroît en moyenne de 140 000

par an ; entre ceux de 1968 et 1975, de 190 000 par an. Cette évolution s'est encore accélérée dans les années récentes : les disponibilités en main-d'œuvre s'accroissent d'environ 230 000 par an, soit 1 % par an, entre 1975 et 1980 (1). Ainsi une accélération de la croissance des ressources en main-d'œuvre est à l'œuvre lorsque s'opère la rupture de l'expansion en 1974.

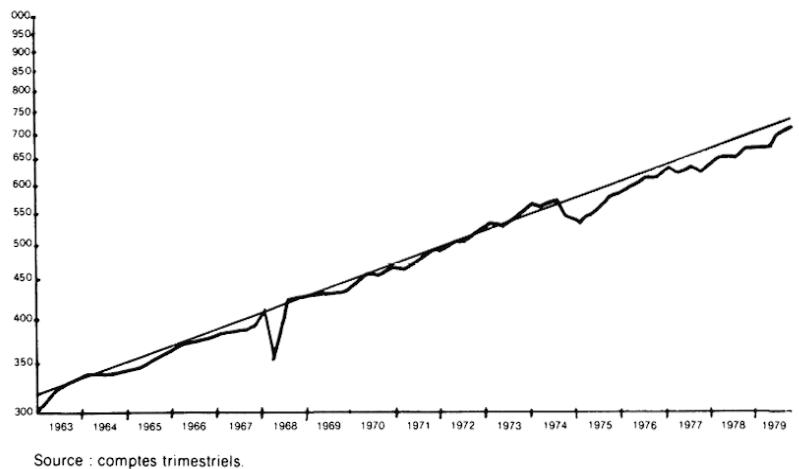
... mais l'emploi stagne...

Graphique 1 : Produit intérieur brut marchand (PIB).



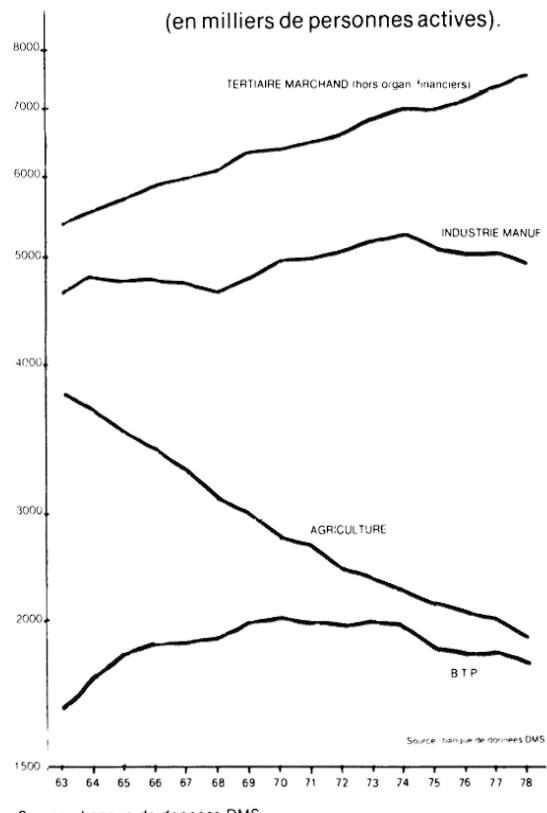
Source : comptes trimestriels.

Graphique 3 : Production par heure travaillée dans l'industrie.



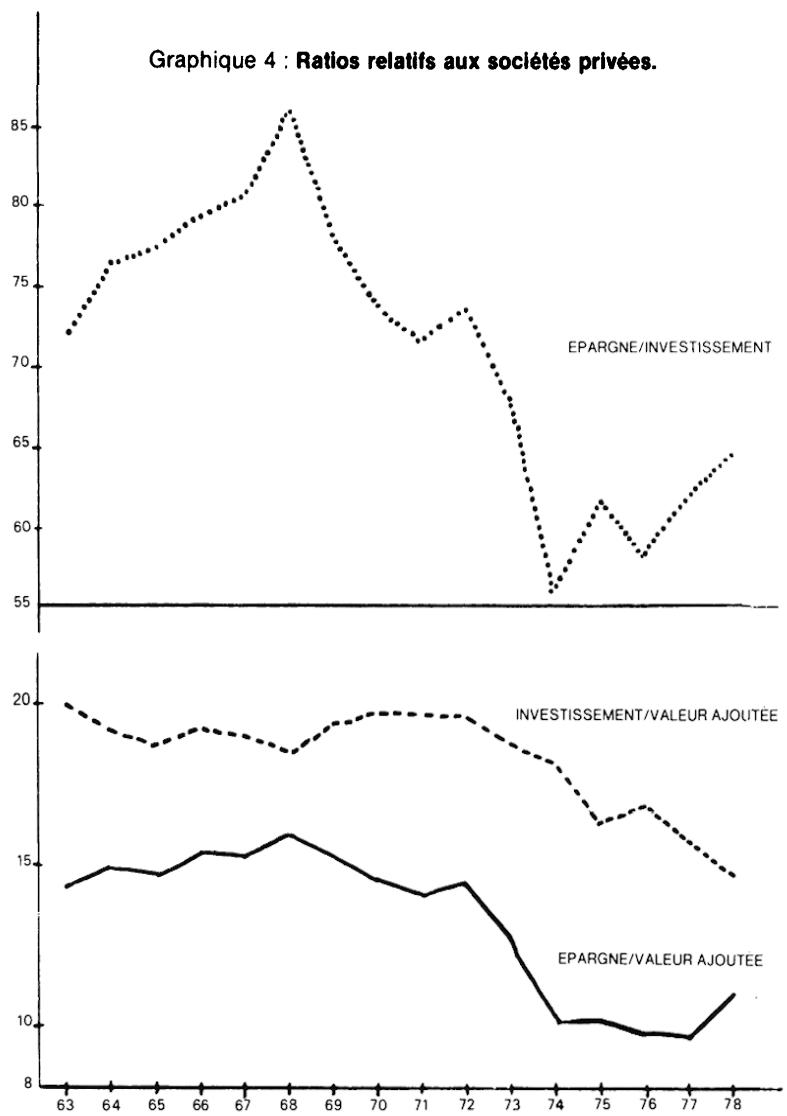
Source : comptes trimestriels.

Graphique 2 : Evolution de l'emploi



Source : banque de données DMS

Graphique 4 : Ratios relatifs aux sociétés privées.



Mais l'évolution de l'emploi connaît une rupture inverse. De 1963 à 1973, l'emploi total s'était accru au rythme moyen de 0,7 % par an. Depuis 1973, il n'augmente presque plus (0,2 % par an en moyenne). Le tableau 4, qui retrace les variations nettes annuelles moyennes d'emploi par grand secteur, et le graphique 2, qui décrit l'évolution annuelle de l'emploi pour certaines grandes branches, montrent l'origine de cette évolution. L'emploi agricole diminue moins vite que par le passé. Le ralentissement du rythme de diminution résulte largement d'un effet de pyramide des âges, qui présente un creux à l'âge des départs à la retraite, plutôt que des effets de la crise (2). Le ralentissement de la diminution en nombre absolu résulte en plus, évidemment, de la réduction du niveau de la population agricole. L'emploi tertiaire, lui, continue à s'accroître, en rythme et en montant, à peine moins vite après 1974 qu'avant. En revanche, et c'est ce qui explique entièrement la rupture, l'emploi industriel qui était croissant devient nettement décroissant après 1974 ; ainsi tous les emplois nets créés dans l'industrie manufacturière entre 1970 et 1974 ont été perdus entre 1974 et 1978.

Tableau 4. — Variations nettes annuelles moyennes d'emploi (en milliers)

	1963 à 1969	1969 à 1973	1973 à 1978
Agriculture	— 142	— 146	— 78
Industrie (1)	+ 62	+ 93	— 87
Tertiaire (2)	+ 202	+ 229	+ 200
Ensemble de l'économie	+ 122	+ 176	+ 35

(1) Au sens large : branches U 02 à U 07 des comptes nationaux,
(2) Au sens large : branches U 08 à U 14 des comptes nationaux,

... ce qui entraîne un fort accroissement du chômage

Les créations nettes d'emploi étant très inférieures à la progression des disponibilités en main-d'œuvre, un fort accroissement du chômage, s'ensuit. A cet égard, deux remarques importantes doivent être formulées.

La progression du chômage n'a pas pour origine 1974, mais 1963. De 1963 à 1973 s'effectue une lente montée du chômage, au rythme moyen de 20 000 par an. Le chômage au sens du recensement passe ainsi de 275 000 en 1963 à 500 000 en 1974. Le chômage franchit une marche importante entre 1974 et 1975 (+ 300 000) et s'accroît ensuite tendanciellement à un rythme nettement plus élevé qu'avant 1974 (en moyenne 100 000 chômeurs supplémentaires par an de 1975 à 1978).

La croissance du chômage est cependant fortement ralenti par deux mécanismes d'ajustement. D'une part le chômage augmente moins vite que la différence entre l'accroissement des disponibilités en main-d'œuvre et l'emploi, en raison d'une flexion des comportements d'activité et sans doute aussi d'une inversion des mouvements migratoires.

D'autre part, la progression de la productivité s'est fortement infléchie depuis 1974. Mais il s'agit là d'un phénomène économique capital qui mérite un examen en soi.

Les progrès de la productivité du travail se sont fortement ralentis depuis 1974

L'évolution de la productivité apparente du travail est retracée dans le tableau 5 et, pour l'industrie, sur le graphique 3 (3).

Tableau 5. — Evolution de la productivité apparente du travail (en % par an)

	Valeur ajoutée par tête (1)		Valeur ajoutée par heure travaillée (2)	
	1963 à 1973	1973 à 1978	1963 à 1973	1973 à 1978
Agriculture	7,2	2,7	—	—
Industrie manufacturière	6,1	3,6	6,8	4,7
Tertiaire marchand	2,7	1,1	3,3	1,8
Ensembles br. non agricoles	4,4	2,3	5,0	3,4
Ensemble économie marchande	5,1	2,9	—	—

(1) Valeur ajoutée brute par tête, en F 70.

(2) Valeur ajoutée brute par heure travaillée en F 70.

Au-delà de fluctuations de court terme, liées aux délais d'ajustement de l'emploi par rapport à la production, il apparaît clairement que, sur l'ensemble des cinq années postérieures à 1973, la tendance d'évolution de la productivité est en retrait par rapport à celle qui a prévalu pendant la décennie 1963-1973. Les trois grandes branches distinguées (agriculture, industrie manufacturière, tertiaire marchand) sont affectées par cette évolution.

De son côté, l'examen du graphique ne permet pas de déceler une tendance progressive au ralentisse-

ment de la productivité avant 1974, tendance que l'on aurait pu imputer à un épisode d'épuisement du progrès technique, que la crise aurait par la suite clairement révélé.

Des comparaisons internationales portant soit sur la productivité globale des économies de l'OCDE, soit sur les productivités par grands secteurs, soit sur des productivités industrielles par branche montre que le mouvement constaté en France est commun à l'ensemble des pays de l'OCDE et concerne la plupart des activités (4).

Bien que d'ampleur inégale selon les pays et selon les activités, un ralentissement aussi général et aussi important doit trouver une explication d'ensemble. Celle-ci ne peut être les délais d'ajustement à court terme de l'emploi de la production, puisque le ralentissement est constaté sur une période de plusieurs années. Or ce ralentissement a coïncidé avec la rupture, tout aussi générale, dans la tendance de la croissance. Il apparaît ainsi justifié de mettre en relation les deux phénomènes.

Pour progresser dans l'analyse, il importe d'examiner si cette relation passe par l'évolution de l'investissement, dont on sait qu'elle joue un rôle essentiel dans la modernisation de l'appareil productif et les progrès de productivité.

Baisse du taux d'investissement, mais poursuite d'une croissance rapide du capital

Le taux d'investissement s'est abaissé depuis la rupture de 1974. Le taux d'investissement productif (5) s'était progressivement élevé de 12,3 % en 1963-1965 à 13,2 % de 1969 à 1973. Il perd un peu plus d'un point après 1974, en s'établissant en moyenne à 12 %

de 1975 à 1978. La baisse est indéniable, mais elle est faible.

L'évolution du capital est retracée dans le tableau 6. Celui-ci montre que la baisse du taux d'investissement ne s'est pas traduite par une régression de l'évolution du capital et même que la décelération de l'évolution du capital après 1973 a été modérée en dépit de la rupture observée sur les rythmes d'investissement. La raison en est que le niveau global de l'investissement était, avant la crise, élevé par rapport aux seuls investissements de remplacement et que la légère baisse ou progression de ce niveau (selon les grands secteurs que l'on considère) survenue depuis lors n'a pas modifié très sensiblement cette situation. Il montre aussi une dégradation générale, et sensible, de la productivité apparente du capital : la progression du capital, à loi de mortalité constante, a été nettement plus élevée que celle de la production depuis 1973.

Le rapprochement des tableaux 2 et 6 montre que la progression du capital a été beaucoup plus rapide que celle de la production depuis 1974. Ainsi les investissements effectués entre 1973 et 1978 n'ont nullement été inférieurs à ce qui était exigé par l'ajus-

Tableau 6. — Evolution du capital à prix 70 (en % par an)

	Capital		Productivité du capital	
	1963 à 1973	1973 à 1978	1963 à 1973	1973 à 1978
Agriculture	3,5	3,0	- 1,3	- 3,9
Industrie manufacturière	5,9	4,7	1,2	- 2,1
Tertiaire marchand	5,8	6,1	- 0,6	- 2,7
Ensemble branches non agricoles	5,6	4,9	0,5	- 2,0

tement du capital au niveau de la production. Les marges de capacité disponibles restent d'ailleurs supérieures dans l'industrie à ce qu'elles étaient au début des années 1970. Compte tenu de cette situation, l'effort d'équipement réalisé correspond, à n'en pas douter, à une forte restructuration de l'appareil productif.

Comment expliquer alors le ralentissement de la productivité du travail ?

Pour apprécier l'incidence de cette évolution des investissements sur la productivité, le plus simple est de considérer l'évolution du capital par tête, retracée dans le tableau 7.

Tableau 7. — Evolution du capital par tête (en % par an)

Branches	1963 à 1973	1973 à 1978
Agriculture	8,6	6,9
Industrie manufacturière	4,9	5,8
Tertiaire marchand	3,3	3,9
Ensemble branches non agricoles	3,9	4,5

Le rythme d'évolution du capital par tête s'accélère après 1973, à l'exception de l'agriculture. On a cependant de bonnes raisons de penser que le rythme réel de l'évolution du capital, et donc du capital par tête est inférieur au rythme indiqué. En effet, faute d'informations statistiques sur les déclassements d'équipement, l'hypothèse des rythmes de déclassement a été retenue pour élaborer les séries de capital présentées. Or il semble bien que ces rythmes se soient accrus dans les années récentes (6). Il est cependant peu probable que de ce fait, la croissance du capital par tête depuis 1974 soit sensiblement plus faible qu'au cours de la décennie 1963-1973. En outre, l'accélération des déclassements, qui procède par élimination des équipements les moins performants, accroît par elle-même la productivité. Ainsi l'affaiblissement de la productivité après 1973 ne peut être expliqué par l'évolution du volume de l'investissement et du capital. Une façon de le mesurer est de considérer l'évolution de la productivité globale des facteurs. Celle-ci est le quotient de la valeur ajoutée par le volume des facteurs de production, travail et capital. L'indice du volume de ces facteurs est obtenu en pondérant chacun de ceux-ci par la part de la masse des salaires et de l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée au coût des facteurs.

Les résultats du calcul sont présentés dans le tableau 8.

Tableau 8. — Evolution de la productivité globale apparente des facteurs (en % par an)

Branches	1963 à 1973	1973 à 1978
Industrie manufacturière	5,1	2,6
Tertiaire marchand	2,1	1,4
Ensemble branches non agricoles	3,6	1,7

Cependant ces résultats doivent être corrigés de l'inégal degré d'utilisation des facteurs de production. Selon les années la correction peut être effectuée, dans le cadre de l'industrie, à l'aide des résultats des enquêtes de conjoncture sur les marges disponibles. La production doit être corrigée (augmentée) de la marge disponible sans embauche et le capital doit être corrigé (diminué) de la différence entre la marge disponible avec embauche et sans embauche. La correction est loin d'être négligeable. Elle conduit à diminuer de 0,3 point l'évolution de la productivité apparente entre 1963 et 1973 et à l'augmenter de 0,9 point entre 1973 et 1978.

Il convient aussi de tenir compte de la surestimation de l'évaluation du capital déjà mentionnée. On peut supposer, sur la base d'indications fournies par les enquêtes de conjoncture de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise, que 6 % du capital a été déclassé au-delà des rythmes normaux entre 1973 et 1978. De ce fait, l'évolution de la productivité globale des facteurs doit être majorée de 0,4 point après 1973.

Il faut enfin apprécier l'incidence de l'évolution de l'âge moyen du capital. Le rajeunissement de l'âge du capital entre 1963 et 1973 a contribué à la croissance de la productivité par le jeu du progrès technique incorporé dans les équipements. Après 1973, le ralentissement de l'accumulation joue en sens inverse. Cependant l'accélération des déclassements contrarie cette évolution négative. Aussi nous n'appliquerons pas de correction pour tenir compte de ce phénomène.

Toutes corrections faites, la productivité globale des facteurs dans l'industrie passe ainsi de 4,8 % par an entre 1963 et 1973 à 3,9 % entre 1973 et 1978.

On peut alors se demander si la diminution des progrès de productivité ne s'explique pas par un ralentissement du progrès technique incorporé dans les équipements. Mais que le progrès technique se soit substantiellement infléchi dans la plupart des pays et des activités en même temps serait inexplicable et invraisemblable. Tout au plus peut-on penser que le ralentissement de l'expansion et que l'incertitude qu'engendre ce ralentissement sur les perspectives futures de la demande rendent les entreprises plus prudentes dans la mise en œuvre de nouveaux procédés et le lancement de nouveaux produits.

Les principaux facteurs susceptibles d'expliquer la baisse des progrès de productivité paraissent ainsi être d'une part ce que les économistes appellent, assez improprement, le progrès technique non incorporé aux équipements, et qui regroupe les économies d'échelle et de spécialisation, "l'effet d'apprentissage" lié à la longueur des séries fabriquées et les gains d'organisation liés à l'expérience, d'autre part l'intensité du travail. Ces facteurs paraissent en effet largement dépendants du rythme de la croissance.

Mais leur jeu semble aussi réversible, en ce sens qu'une croissance à un rythme tendanciel accru entraînerait vraisemblablement des progrès de productivité plus élevés. Deux phénomènes peuvent cependant conduire à une inflexion non réversible de la productivité. Le premier est le ralentissement de la croissance des salaires réels qui devrait diminuer l'incitation des entreprises à accroître la productivité et entraîner un ralentissement de la substitution capital-travail. Le second est le risque de réduction durable des budgets de recherche et de développement et, plus généralement, le risque d'affaiblissement de l'innovation, de développement de mécanismes protecteurs et de sclérose dans des sociétés minées par la crise et le chômage.

*

Au total le ralentissement de la croissance n'est pas imputable à un essoufflement du dynamisme des facteurs physiques de la croissance, tarissement des ressources en main-d'œuvre, arrêt de l'accumulation du capital ou épuisement du progrès technique. Au contraire, c'est l'affaiblissement de l'expansion qui paraît expliquer celui de la productivité. Dès lors, il faut se demander si cet affaiblissement n'est pas provoqué par une insuffisance de la demande.

III - LA DEMANDE S'EST-ELLE AFFAIBLIE ?

A court terme, l'évolution de la production est commandée par la demande. A moyen-long terme, le sens de la causalité est moins évident, car il y a des raisons de penser que l'offre crée la demande. Cependant, même s'il en est ainsi, il paraît relativement peu contestable que la pression de la demande exerce une action stimulante sur le dynamisme de l'offre, que cette pression résulte d'enchaînements de court-moyen terme entre revenus, prix, demande et production, ou qu'elle s'explique par l'intensité des

aspirations à l'accroissement des niveaux de vie matériels. A cet égard, on peut se demander si trois décennies d'augmentation rapide du pouvoir d'achat ne conduisent pas les acteurs sociaux à accorder une moindre importance relative aux besoins matériels au profit d'autres besoins (de temps libre, de convivialité, etc.). Il est ainsi légitime d'accorder une grande importance à l'étude de la dynamique de la demande dans un examen de la rupture des tendances survenue depuis 1974.

Nous analyserons successivement l'intensité de la demande globale, puis chacun des éléments qui la constituent. Cela nous conduira, naturellement, à étudier l'évolution des revenus et les ruptures qui l'ont caractérisée, ainsi qu'à examiner les propensions à dépenser.

Une intensité de la demande globale affaiblie

Un indicateur simple de l'intensité de la demande est le degré d'utilisation des capacités de production, ou son complément, la marge de production disponible, retracée par les enquêtes de conjoncture de l'INSEE. Celle-ci reste plus élevée, après le pic de 1975, qu'au début des années 70, malgré une tendance à la décroissance. Cette indication est corroborée par l'importance des faillites depuis la crise. 1974 marque ainsi une rupture dans la pression de la demande s'adressant aux entreprises.

Cependant les marges de production disponibles de la mi 1976 à 1978 sont plutôt moins élevées que

durant les années qui ont suivi le plan de stabilisation de 1963, marquées il est vrai par une demande peu active. D'autre part, la signification de l'indicateur est ambiguë. Une marge disponible élevée peut être imputée à une insuffisance de la demande, mais aussi à une inadéquation de l'offre par rapport à la demande, du fait de changements dans celle-ci liés à la crise ou encore à une faiblesse de la compétitivité de l'offre intérieure par rapport à l'offre extérieure.

Un examen des principales composantes de la demande nous permettra de préciser le diagnostic et de localiser l'origine de l'affaiblissement de la demande.

L'affaiblissement des composantes de la demande est général

Le tableau retrace l'évolution des grandes composantes de la demande et fournit une imputation comptable de la contribution de celles-ci à la croissance.

Tableau 9. — Evolution de la demande (biens et services marchands, en francs 1970)

	Niveaux 78 (en M de F 70)	Taux de croissance annuel moyen (en %)		Imputation comptable à la croissance	
		1963 à 1973	1973 à 1978	1963 à 1973	1973 à 1978
pib marchand	962	5,8	3,0	5,8	3,0
Consomm. des ménages	670	5,3	3,9	3,6	2,6
Logement ménages	56	8,7	0,4	+ 0,5	—
Formation de capital entreprises	152	7,7	— 1,5	+ 1,4	— 0,2
Demande des administrations	72,5	4,8	3,0	+ 0,4	+ 0,3
Solde extérieur	11,5	—	—	— 0,1	+ 0,3
Exportations	235	10,2	6,7	—	—
Importations	223,5	11,9	5,6	—	—

Toutes les grandes composantes de la demande sont affaiblies depuis 1974 : demande de consommation et de logement des ménages ; demande des entreprises ; demande des administrations ; demande extérieure. La demande des entreprises s'effondre, passant d'une progression moyenne de 7,7 % par an entre 1963 et 1973 à une régression moyenne de — 1,5 % par an entre 1973 et 1978. La demande qui reste la plus soutenue est celle de la consommation des ménages. Cette évolution est d'autant plus remarquable que le rythme d'accroissement de la population totale s'infléchit de 0,9 % par an avant 1974 à 0,4 % depuis 1974. Ainsi la progression de la consommation par tête n'est réduite que d'environ 1 point par an.

Le dynamisme relatif de la consommation des ménages s'explique par l'accroissement de la part des revenus des ménages dans la répartition et non par leur propension à consommer.

L'explication du maintien d'un dynamisme relatif de la consommation des ménages après 1973 doit être cherchée dans l'évolution de leurs revenus et de leur propension à consommer.

Le taux d'épargne des ménages, rapport entre leur épargne brute et leur revenu disponible brut, tend à s'accroître de 1963 à 1973. Il passe au total de 15,7 % en 1963 à 17,3 % en 1973 (+ 1,6 point en 10 ans). Au travers de fluctuations d'amplitude accrue, le mouvement se poursuit après 1973 ; il atteint ainsi 18,2 % en 1978 (+ 0,9 point en 5 ans). Cette poursuite est d'autant plus notable que les années 1973 à 1978 sont marquées par plusieurs évolutions défavorables à l'épargne ; ralentissement de la progression du pouvoir d'achat du revenu disponible ; arrêt de la progression des investissements en logement, qui constituent un facteur important d'épargne ; part fortement croissante, dans les revenus des ménages, des revenus sociaux. La poursuite de la hausse du taux d'épargne s'explique par deux causes : l'accélération de l'inflation, qui conduit à une "épargne forcée" destinée à reconstituer la valeur réelle des encaisses érodée par la hausse des prix ; le développement d'une épargne de précaution destinée à faire face aux incertitudes accrues de l'avenir liées notamment à l'extension du chômage.

Ainsi le ciseau observé entre le produit intérieur brut marchand et la consommation des ménages

entre les deux périodes s'explique par l'évolution relative du revenu disponible brut des ménages par rapport au pib marchand (voir tableau 12). Entre 1963

et 1973, le pib croît en moyenne, annuellement, de 0,2 point plus vite que le revenu des ménages ; entre 1973 et 1978 de 1,3 point moins vite.

Tableau 10. — Evolution du revenu des ménages, en francs constants (en % par an) (1)

	1963 à 1969	1969 à 1973	1963 à 1973	1973 à 1978
Revenu disponible brut	5,0	6,4	5,6	4,3
Salaires nets	5,9	6,9	6,2	4,0
Excédent brut d'exploitation des ent. indiv.	2,5	4,5	3,2	0,2
Total revenus directs d'activité	4,6	6,1	5,2	2,8
Prestations sociales reçues	7,3	6,6	7,0	8,4
pib marchand	5,7	5,9	5,8	3,0

(1) Evolution des grandeurs en francs courants, divisée par l'indice du prix du pib marchand.

L'examen des principales composantes de ce revenu brut permet de localiser l'origine de cette évolution favorable pour les ménages par rapport à celle de la production (voir tableau 10). Elle est imputable aux prestations sociales perçues par les ménages et non aux revenus directs tirés de leur activité professionnelle considérés dans leur ensemble (salaires nets et excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels, agricoles et non agricoles). Pendant les deux périodes 1963-1973 et 1973-1978, l'ensemble de ces revenus directs évolue un peu moins vite que le pib marchand, l'écart se creusant nettement durant la seconde période.

Une sensible inflexion caractérise en effet l'évolution des revenus d'activité par tête depuis 1974.

En revanche, la progression des prestations sociales passe de 7,0 % à 8,4 % par an, alors que dans le même temps, le rythme d'augmentation du pib marchand passe en volume de 5,8 % à 3,0 % par an ! L'inertie du volume des droits à retraite et des dépenses de santé par rapport à l'évolution de la production, une croissance des prestations de chômage d'autant plus rapide que l'expansion est lente, et les extensions de champ de la couverture sociale expliquent le phénomène. Cette évolution trouve sa contrepartie d'une part dans le ralentissement des revenus d'activité des ménages, d'autre part, dans l'accroissement du poids des cotisations sociales et dans la diminution de la part des revenus allant aux sociétés, que nous examinerons plus loin.

Boom du logement terminé

L'accroissement des investissements des ménages en logement a été considérable au cours des années 60. Durant notre période de référence d'avant crise, entre 1963 et 1973, ces investissements ont été l'élément le plus dynamique de la demande intérieure : 8,7 % par an, contre 5,9 % pour l'ensemble de la demande intérieure (voir tableau 9). Comptablement, ils expliquent 0,5 point de la croissance du pib marchand pendant cette période. En revanche leur progression a été très réduite depuis 1973 et leur contribution à la croissance a été nulle.

Un premier infléchissement de la croissance peut être observé à partir de 1969. Mais la rupture à partir de 1974 est d'une tout autre ampleur ; elle est considérable.

Il faut y voir plus qu'un phénomène lié à la crise et au ralentissement de la progression des niveaux de vie matériels. Elle marque l'achèvement d'une longue période de boom. Ce boom avait été provoqué par une convergence exceptionnelle de facteurs : rattrapage d'un retard lié à l'insuffisance de la construction durant l'entre-deux guerres et aux destructions de la guerre ; poussée démographique de l'après-guerre ; mouvement de décohabitation ; urbanisation très rapide.

Effondrement de la demande des entreprises : ajustement du rythme de l'accumulation à celui de la croissance ; baisse des profits.

Entre 1963 et 1973, la demande d'investissements et de stocks des entreprises a été très dynamique : elle s'est accrue de 7,7 % par an, contre 5,8 % pour le pib marchand (voir tableau 9). A l'inverse, entre 1973 et 1978, la demande des entreprises s'effondre : elle régresse de 6 % entre ces deux années.

Si l'on considère la relation "technique" entre le volume des stocks et celui de la production, la faiblesse relative de la formation des stocks sur l'ensemble des années 1974 à 1978 s'explique bien par une adaptation normale de la formation des stocks au rythme affaibli de la croissance.

L'examen de l'investissement auquel nous avons procédé plus haut, lors de l'examen des facteurs physiques de la croissance, nous a conduit à une conclusion analogue : la faiblesse de l'investissement entre 1973 et 1978 correspond à l'ajustement "physique" de la progression du stock de capital à la croissance.

Mais on peut considérer que l'investissement dépend également des profits. Il convient donc d'examiner aussi l'évolution des profits pour analyser la demande d'investissements des entreprises.

Cette évolution peut être appréciée à partir des comptes des sociétés privées dressés par les comp-

tables nationaux. Ces comptes décrivent la répartition de la valeur ajoutée entre rémunération des salariés, profits non distribués et impôts, intérêts, dividendes et autres revenus distribués. Notre examen portera principalement sur les deux premiers postes, c'est-à-dire, en bref, sur le partage " profits-salaires ".

De 1963 à 1972 (voir graphique 8), la part des profits dans la valeur ajoutée fluctue autour d'une moyenne avoisinant 15 %. Après 1972, la chute est sensible et, depuis 1974, elle est de l'ordre de 10 %. A l'inverse, la part salariale dans la valeur ajoutée s'accroît sensiblement au cours de la période étudiée. Après un palier de 1963 à 1967, cette part augmente de 60 % en 1967 à 64 % en 1970. Cette augmentation n'entraîne pas de baisse de la part des profits en raison d'une diminution sensible de la part des impôts : tout se passe comme si des tensions croissantes sur le partage profits-salaires se résolvaient au prix d'un allègement des impôts pesant sur le compte d'exploitation des sociétés. (Ces années ont vu la suppression du versement forfaitaire sur les salaires et la généralisation de la TVA). Après un palier jusqu'en 1972, la hausse de la part salariale reprend en 1973, s'accélère en 1974 et 1975 pour atteindre un maximum de 69 % en 1976. Cette hausse, considérable, de 5 points entre 1972 et 1976 est imputable à peu près pour moitié à la hausse des cotisations sociales et pour l'autre moitié à l'augmentation de la masse des salaires bruts. Cette dernière s'explique par les retards dans l'ajustement de l'emploi et des salaires à la rupture de la croissance ainsi que par la façon dont s'est opéré le prélèvement sur les revenus intérieurs résultant de la hausse du prix du pétrole importé. La hausse des cotisations se poursuit après 1976, cependant que la part des salaires bruts se rétracte, mais à un niveau qui, en 1978, reste un peu supérieur à celui des années 1970 à 1973. L'alourdissement de la part des cotisations sociales, de 3 points en 1978 par rapport à 1973 s'explique par les difficultés accrues du financement des prestations sociales dont la croissance n'est pas affectée par la rupture de 1974, au contraire même, alors que les recettes, liées au taux de l'expansion, s'infléchissent comme celui-ci à législation constante.

Comme nous l'avons déjà vu, et comme le montre le graphique 8, la part des investissements par rapport à la valeur ajoutée a elle-même diminué à partir de 1973. Mais cette diminution a été inférieure à celle des profits. Aussi le taux d'autofinancement chute fortement à partir de 1973, pour ne se redresser que progressivement après 1974. En 1978 il était encore très inférieur aux niveaux antérieurs à 1973.

Il apparaît ainsi que la baisse relative des profits des sociétés privées depuis la rupture de 1974 a été importante, non seulement par rapport à la valeur ajoutée, mais aussi par rapport aux investissements réalisés. L'évolution des profits, et celle du partage profits-salaires auquel elle a été largement liée, a été défavorable à l'investissement depuis 1974.

Mais une détérioration était en germe dès la fin des années 60. Si la détérioration des profits a été évitée en France avant 1973, grâce à l'allègement de la fisca-

lité, il s'agit là d'un phénomène spécifique à notre pays. Les comparaisons internationales relatives à l'évolution de la part des rémunérations des salaires dans le revenu national (part corrigée pour tenir compte des variations de l'emploi salarié dans l'emploi total) font clairement apparaître une évolution relative défavorable aux profits dès la fin des années 60 ou le début des années 70.

Une demande des administrations peu dynamique...

La demande nette des administrations en biens et services (FBCF + consommation civile et militaire, nets des ventes des branches non marchandes des administrations) explique comptablement 0,3 point de la croissance moyenne de 1973 à 1978, contre 0,4 point entre 1963 et 1973. La différence est faible, ainsi que la contribution de cette demande à la croissance.

La faiblesse relative de la progression de la demande des administrations traduit sans doute l'achèvement ou le plafonnement d'un effort important d'équipements collectifs après la guerre, réalisé notamment dans le début des années 60. Cet effort avait porté, par exemple sur la réalisation des équipements scolaires nécessaires à une population scolaire en très forte croissance du fait de l'évolution de la démographie et des taux de scolarisation. Mais cette faiblesse traduit aussi, du côté de l'Etat, un souci permanent de modération des dépenses, compte tenu de la progression très rapide des prestations sociales et du souhait des autorités publiques de limiter l'accroissement de la part de la charge fiscale et parafiscale dans le produit intérieur brut. Par ailleurs, du côté des collectivités locales, dont dépend une part notable des équipements collectifs, la prudence a caractérisé leur conduite au cours des dernières années.

Cette impression d'atonie relative de la demande publique en biens et services doit cependant être nuancée par la prise en considération des investissements des grandes entreprises nationales (comptabilisés, dans le tableau 9, dans la formation de capital de l'ensemble des entreprises). Ceux-ci ont fortement augmenté entre 1973 et 1978 avec le développement du programme électro-nucléaire d'EDF et avec un effort considérable d'équipement en téléphone.

Mais surtout l'influence des finances publiques sur la dynamique de la demande doit, au-delà de la considération de la seule demande directe en biens et services, prendre en compte l'ensemble des opérations des administrations.

... mais des finances publiques qui soutiennent l'expansion

Bien que les différentes catégories de dépenses et de recettes publiques n'aient pas le même impact sur la croissance, l'influence globale des finances publiques sur l'expansion peut être appréciée qualitativement au travers de l'évolution du solde du compte consolidé des administrations, c'est à dire de leur besoin ou de leur capacité de financement.

Tableau 11. — Capacité (+) ou besoin (—) de financement des administrations en % du pib marchand

Moyenne (%)	1969-1973	1974	1975	1976	1977	1978
	1	— 0,7	— 2,5	— 0,5	— 1,4	— 2,6

Le solde a toujours été positif de 1963 à 1974 (sauf en 1968) et de l'ordre de 1 % du pib marchand. Il devient négatif et le reste à partir de 1975.

Entre 1973 et 1978, il passe de + 1,1 % du pib marchand à — 2,6 %. Cet écart de 3,7 points de pib sur l'ensemble de la période contribue d'une façon sensible au soutien de la demande et de la croissance.

Ce déficit des finances publiques a principalement résulté de la différence entre une croissance des prestations sociales peu touchée par la rupture de 1974, comme nous l'avons vu plus haut, et une croissance des recettes publiques sensiblement affectée par le freinage de l'expansion. A barèmes inchangés, ces recettes se seraient accrues à peu près comme la production, ce qui aurait provoqué un déficit de très grande ampleur. C'est pourquoi la pression des prélevements publics obligatoires a été accrue, principalement celle des cotisations sociales. Ainsi la rupture de la croissance a entraîné celle de la pression fiscale et parafiscale.

Mais l'alourdissement de celle-ci, qui ne peut résulter que de décisions difficiles à prendre, a été inférieur à celui qui eût été nécessaire pour revenir à la situation antérieure de l'équilibre des finances publiques. Quoi qu'il en soit, que ce déficit ait été subi, voulu ou toléré, il a eu pour conséquence de contribuer de façon importante au soutien de l'activité économique après 1974.

Au total, la demande intérieure n'est pas affaiblie par un épuisement des besoins matériels, mais par des enchaînements stagflationnistes.

Mais au total la stimulation résultant du déficit public n'a pas compensé l'affaiblissement de la demande des agents privés.

La réduction de l'augmentation de la demande intérieure peut sans doute trouver quelques facteurs d'explication structurels : l'achèvement du boom du logement, l'épuisement des effets démographiques sur les équipements collectifs, le ralentissement du rythme de l'urbanisation, le niveau élevé atteint par les taux d'équipement des ménages en biens durables. Mais l'influence de ces facteurs ne doit pas être exagérée. De nouveaux défis collectifs sont apparus : la restauration de l'environnement et la protection de la nature ; l'autonomie énergétique. De nouveaux biens durables sont créés. La situation du logement n'est plus critique mais peut être grandement améliorée. Les potentialités de dépenses liées aux loisirs sont élevées. Surtout, l'accès de tous aux modes de vie des catégories les plus favorisées - professions libérales, cadres supérieurs, patrons - constitue une énorme potentiel de demande. Cette

aspiration constitue sans doute le plus important des facteurs qui expliquent la difficulté, malgré l'ampleur du sous-emploi, d'un nouvel arbitrage entre réduction de la durée du travail et progression du pouvoir d'achat.

Les facteurs internes de l'affaiblissement de la demande depuis 1974 sont principalement des enchaînements récessionnistes et inflationnistes qui font que la crise s'auto-entretien : l'inflation rogne les salaires et élève le taux d'épargne des ménages ; la limitation de la demande des ménages affecte les profits des entreprises ; l'érosion des profits affecte la demande des entreprises et élève leur propension à augmenter leurs prix ; les autorités publiques recourent à des politiques restrictives pour limiter l'inflation ; l'incertitude engendrée par une croissance lente et heurtée encourage la propension à épargner et décourage la propension à investir et contribue à entretenir la crise dont elle résulte.

L'examen des relations économiques de la France avec le reste du monde montre cependant que, malgré l'affaiblissement de la demande intérieure et le sous-emploi des capacités productives, l'équilibre extérieur est difficile à réaliser depuis la rupture de 1974.

La contrainte extérieure : impôt pétrolier et affaiblissement de la demande extérieure.

Jusqu'en 1974, les finances extérieures de la France sont équilibrées. Le quadruplement du prix du pétrole à la fin de 1973 entraîne un déséquilibre extérieur important en 1974. Le supplément de facture énergétique s'élève en effet à près de 3 % du pib marchand en 1974.

Si l'on met à part l'année 1975, caractérisée par une récession, le déséquilibre ne se résorbe que progressivement, l'équilibre n'étant à nouveau réalisé qu'en 1978 (voir tableau 12). Il aura ainsi fallu quatre ans pour épouser le déséquilibre initialisé par le choc pétrolier.

Tableau 12. — Besoin de financement de la Nation, en % du pib marchand (1).

Moyenne (%)	1970-73	1974	1975	1976	1977	1978
	— 0,1	2,7	0,1	2,2	1,3	— 0,4

(1) Le besoin de financement de la Nation est la différence entre les dépenses et les recettes résultant de nos relations courantes avec l'extérieur : importations et exportations de biens et de services, dépenses et recettes de tourisme... Un chiffre précédé d'un signe — correspond à une capacité de financement de la nation.

Dans cette situation, c'est la contrainte extérieure qui, fondamentalement, limite l'expansion. Celle-ci n'est pas affaire de stimulation de la demande, mais de développement d'une offre compétitive.

Cependant, nos difficultés sont largement liées à celles des autres. Les évolutions de nos élasticités globales en volume du commerce extérieur ne sont pas défavorables. L'élasticité du volume de nos

importations par rapport au produit intérieur brut marchand passe de 2,05 entre 1963 et 1973 à 1,85 entre 1973 et 1978. Elle diminue donc quelque peu après 1973. L'évolution est inverse pour l'élasticité du volume de nos exportations par rapport à la croissance de nos principaux partenaires : celle-ci passe de 2,2 entre 1963 et 1973 à 3 entre 1973 et 1978. Elle augmente donc sensiblement, mais cette augmentation est en fait liée à l'importance de nos exportations dans les pays extérieurs à l'OCDE, dont l'évolution n'est pas prise en compte dans l'indicateur de croissance internationale retenu.

Au terme de cette analyse de la dynamique de l'offre, de la demande et de la contrainte extérieure, la nature des facteurs explicatifs de la rupture de 1974 apparaît plus clairement, sans qu'il ait été possible d'aller jusqu'au bout de l'explication.

La rupture ne nous paraît pas, pour l'essentiel, imputable à un épuisement du progrès technique, ou plus généralement des facteurs physiques de la croissance, après trente années d'accroissement rapide de la productivité. Elle ne nous semble guère davantage explicable par l'essoufflement d'une demande qui commencerait d'être saturée après trente ans de vive progression des niveaux de vie matériels. Non pas que des facteurs de l'une ou l'autre nature ne puissent tendre à infléchir l'expansion. Mais l'ampleur de la rupture et sa simultanéité internationale ne sont pas compatibles avec des explications de cette nature. De tels facteurs ne peuvent jouer que progressivement et apparaître à des époques différentes selon les pays.

Le quadruplement du prix du pétrole à la fin de 1973 a constitué un choc inflationniste et dépressif qui a contribué d'une façon sensible à la crise. Mais celle-ci était en germe dès la fin des années 60. Cette période est en effet marquée par la montée de l'inflation, par une érosion des profits et une tendance défavorable de la productivité physique du capital se conjuguant pour compromettre la rentabilisation du capital financier, par le développement de l'instabilité des échanges internationaux lié à la crise du système monétaire international, alors même que ces échanges sont portés à un niveau jamais atteint. Si la rupture se manifeste en 1974, l'origine de la crise est antérieure. Le choc pétrolier n'a pu avoir des conséquences apparentes aussi durables et importantes sur l'ensemble des économies occidentales que dans la mesure où la santé de celles-ci était déjà minée par la maladie.

Une large part de ce qui est spontanément imputé au choc pétrolier doit être attribuée à cette maladie. La preuve rigoureuse de cette affirmation n'est pas apportée dans le texte qui précède. Mais diverses constatations l'étayent. De son côté l'analyse de la crise française faite par P. ARTUS et P. MORIN à l'aide du modèle METRIC (7) propose un chiffrage des origines de la crise imputable à des chocs externes, choc pétrolier notamment. L'analyse déborde ce dernier. Elle incorpore notamment les incidences de la vive hausse de prix des matières premières industrielles importées en 1973, celles de l'inflation et de la chute d'activité à l'étranger (liées notamment à la hausse des prix du pétrole et des matières premières). Au total tous ces facteurs rendraient compte pour 0,8 point par an de l'affaiblissement de la croissance entre 1973 et 1977 et pour 2 points de l'accélération de l'inflation. Cela n'est pas négligeable, mais n'explique que le quart de la rupture dans la croissance des années 1973 à 1977 (3 points par an) et moins de la moitié de la rupture des prix (5 points par an). D'autres hausses ou chocs pétroliers sont probables. Ils auront des effets déséquilibrants analogues à ceux du premier choc. Le remède est dans la combinaison d'actions persévérandes et résolues d'économie d'énergie, de recours accru au nucléaire et au charbon, de développement d'énergies nouvelles.

Mais la crise apparaît principalement imputable à des facteurs endogènes à l'économie française, ou par extrapolation, à l'ensemble des économies occidentales. Ces facteurs n'étant ni l'épuisement de la dynamique physique de l'offre, ni l'essoufflement de la demande, doivent être recherchés dans les mécanismes de la régulation de l'offre et de la demande, de la production et de l'emploi (substitution capital-travail, durée du travail), et enfin des prix et des revenus.

Ce sont des mécanismes qui rendent compte des enchainements inflationnistes et récessionnistes ainsi que de la montée du chômage, qui affectent le fonctionnement des économies occidentales. La maladie stagflationniste est évidemment très contagieuse dans une économie de frontières ouvertes, d'interdépendances accrues, et dans laquelle aucune autorité ne dispose de pouvoirs importants de régulation économique internationale. C'est dans cette perspective qu'il faut approfondir le diagnostic et développer la thérapeutique, nationale et internationale.

NOTES

(1) Voir F. EYMARD-DUVERNAY. — Combien d'actifs d'ici l'an 2 000 ? *Economie et Statistique*, n° 115, octobre 1979.

(2) Voir M. GOMBERT. — Le déclin de l'emploi agricole : ralentissement passager. *Economie et Statistique*, n° 117, décembre 1979.

(3) Nous avons retenu pour ce graphique le rapport entre la production à prix 70 et le nombre d'heures travaillées, tirés des comptes trimestriels. Le choix de la production plutôt que de la valeur ajoutée, n'est pas dicté par des raisons conceptuelles, mais des motifs de qualité des évaluations statistiques.

(4) Voir Perspectives économiques de l'OCDE, 1979 R. BOYER, P. PETIT. — Emploi et productivité dans 6 pays de la CEE déterminants et évolution probable de la productivité et de l'emploi. CE-PREMAP, 1979.

(5) Rapport entre la formation brute de capital fixe (FBCF) des entreprises non financières en matériel et en bâtiment-travaux publics (hors logement) et le pib marchand, au prix de 1970.

(6) Voir Rapport sur les Comptes de la nation de 1978, tome I, chapitre II.

(7) Voir Revue Economique, novembre 1979.